

marqué une nouvelle approche de la politique énergétique canadienne, qui la rend beaucoup plus sensible aux développements sur les marchés internationaux du pétrole — une perspective introduite non seulement par une préférence pour des marchés plus libres, mais aussi par l'impossibilité, à toutes fins pratiques, de maintenir un prix administré du pétrole qui dépassait rapidement le prix international dont dépendent ultimement les importations, les exportations et les transactions privées.

Dans les circonstances énormément différentes de 1987, un système de prix administré ne semble guère souhaitable. Le Comité recherche plutôt des solutions compatibles tant avec la réorientation récente de la politique énergétique canadienne qu'avec les dures réalités du marché international du pétrole. Ces solutions englobent la possibilité d'augmentations marquées du prix au début des années 1990, mais de prix actuels inférieurs à ceux qui permettraient de mettre en exploitation de nouvelles réserves canadiennes majeures à temps pour faire face au déficit croissant en brut léger.

Pour cette raison, l'approche du laissez-faire, quoique attrayante pour les théoriciens, ne permet pas d'assurer l'autosuffisance du Canada en brut léger dans les années 1990 et après; c'est l'une des préoccupations fondamentales de l'étude du Comité.

Le Comité a par conséquent, pris en considération un éventail de choix de politiques «intermédiaires» et recommandé, le cas échéant, que certaines mesures soient prises.

1. Une réserve stratégique de pétrole

Le gouvernement fédéral devrait constituer une réserve stratégique de pétrole. Sans égard aux politiques mises en oeuvre pour promouvoir la découverte et la mise en valeur de nouvelles réserves, une réserve stratégique de pétrole qui assurerait des approvisionnements pour 90 jours aux raffineries du Canada oriental, constituerait une protection immédiate contre une soudaine insuffisance des approvisionnements, possibilité qui n'est pas invraisemblable considérant l'instabilité politique des états arabes producteurs de pétrole.

Le pétrole de cette réserve devrait être acheté aux prix actuels sur le marché et provenir des sources d'approvisionnements présentant le meilleur rapport coût/efficacité.

La sécurité des approvisionnements pétroliers est déjà assurée dans les provinces de l'Ouest. La réserve constituée devrait être située de manière à assurer un accès rapide aux raffineries des régions de l'Atlantique et du centre qui dépendent déjà, ou pourraient dépendre à l'avenir, de sources d'approvisionnements d'outre-mer. Comme dans le cas d'autres genres d'assurances, les coûts devraient incomber à ceux qui sont protégés par la politique — les consommateurs de pétrole. Cette réserve stratégique de pétrole pourrait être constituée au moyen d'une taxe de 1 cent le litre perçue au niveau de la raffinerie. À un taux de 1 cent par litre, la réserve grossirait à un rythme qui devrait correspondre à peu près à l'augmentation des importations nettes de brut léger du Canada, du moins à moyen terme.